



ATTESTATION DE FIN DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour du stage par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil.

Elle est remise au lycéen stagiaire qui la remettra ensuite à l'établissement scolaire.

Elle est conservée dans l'entreprise et dans l'établissement.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Nom :

Adresse :

N° d'immatriculation de l'entreprise :

Représenté(e) par (nom) :

Fonction :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

Prénom :

Nom :

Classe :

Date de naissance :

Scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom : Lycée Georges Cisson

Adresse : 272 rue André Chenier 83100 Toulon

Représenté par : Madame Bobet Myriam

en qualité de cheffe d'établissement

A effectué un stage dans notre entreprise ou organisme

du au

Soit une durée effective totale de : (en nombre de jours)

Activités réalisées	Compétences mobilisées

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil